

17. 03. 2020



Bruxelles, le

00763193  
12.03.2020

**Région de Bruxelles-Capitale**

Nos réf. : 11/03/2020/BE/AUT/683.111/BW//  
fsb/

Collège des Bourgmestre et  
Echevins de Bruxelles  
Boulevard Anspach 6  
1000 Bruxelles

URBANISME-STEDENBOUW

Notre contact à Bruxelles: Madame Christine HENDRICKX

**Coordonnées à BE :**

Dossier traité par : le service Autorisation

N° de dossier : [PE/1B/2018/683111]

Votre contact : SABBATINI François - Gestionnaire de permis d'environnement

Tél: 02 563 41 80

E-mail: [fsabbatini@environnement.brussels](mailto:fsabbatini@environnement.brussels)

16. 03. 2020  
SECR PLAN AUTO VERG CONT MOB CAR

**Coordonnées du(des) demandeur(s) :**

ASSOCIATION DES COPROPRIÉTAIRES 49/51 RUE DES TRÈVES À BRUXELLES,

Lieu d'exploitation : Rue de Trèves 49 - 51 1000 Bruxelles

**TRANSMIS POUR ORGANISATION DES MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE**

**Objet :** Demande de Permis d'environnement de **classe 1B** pour les installations suivantes :  
Exploitation immeuble de logements - 132 B, 88 3B, 68 B, 40 A (3) situées Rue de Trèves 49  
- 51 1000 Bruxelles.

Madame,

Après examen du dossier repris en objet, nous estimons qu'aucun obstacle ne s'oppose à la poursuite de la procédure.

Nous vous prions de bien vouloir organiser une enquête publique de 15 jours, suivant les modalités usuelles, et ce, sauf interruption due aux congés scolaires, endéans les 15 jours. L'enquête publique doit être clôturée au plus tard le **05/05/2020, sous réserve, au cas où le dossier est également soumis à rapport d'incidence en matière d'urbanisme, d'une date ultérieure fixée par Urban.Brussels.**

Voici le tableau des installations à soumettre aux mesures particulières de publicité :

<i>Rub.</i>	<i>Installation</i>	<i>Seuil</i>	<i>Classe</i>
40 A	Chaudière	<b>120,93 kW</b>	<b>3</b>
40 A	Chaudière	<b>120,93 kW</b>	<b>3</b>
40 A	Chaudière	<b>120,93 kW</b>	<b>3</b>
68 B	Parking couvert	<b>36 véhicules</b>	<b>1B</b>
88 3B	Citerne à mazout enfuie	<b>20000 litres</b>	<b>2</b>
132 B	Installation de refroidissement	<b>118 kW</b>	<b>2</b>



Le dossier soumis à enquête doit comprendre la demande de Permis d'environnement et ses annexes.

L'enquête publique doit être suivie d'une convocation, dans les 15 jours de la fin de l'enquête, de la commission de concertation.

Pour information, une notification NOVA a été transmise à Urban.Brussels l'informant du passage à l'enquête publique de ce dossier et de sa disponibilité sur NOVA.

Vous trouverez en outre en annexe 3 exemplaires des compléments.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de notre considération.

B. WILLOCX  
Directeur de Division  
Autorisations et Partenariats

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis - Avenue du Port 86C/3000 - 1000 Bruxelles  
T +32 2 775 75 11 - F +32 2 775 76 11  
info@environnement.brussels - www.environnement.brussels  
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis - Havenlaan 86C/3000 - 1000 Brussel  
T +32 2 775 75 11 - F +32 2 775 76 11  
info@leefmilieu.brussels - www.leefmilieu.brussels  
Ondernemingsnr. 0236.916.956

